

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 25 septembre 2023* à 17 h 00 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS : mesdames les conseillères Nathalie Traversy et Josée Bussièrès ainsi que messieurs les conseillers Michel Bélisle, Jean Précourt et Jonathan Gamelin, sous la présidence du maire monsieur André Descôteaux.

EST ABSENTE : Marie-Pier Guévin-Michaud

Les membres du conseil ayant tous reçu l'avis de convocation et formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 0

01. OUVERTURE DE SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-09-346

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de séance ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Installation accès Internet/Wifi - Cogeco - Chalet des loisirs secteur Notre-Dame ;
04. Autorisation à la directrice générale – Formations continues obligatoires ;
05. Autorisation d'arrêt des procédures – Dossier poursuite Les services EXP inc. et Excavations Tourigny inc. – Glissement de terrain 2015 ;
06. Période de questions ;
07. Levée de l'assemblée.

03. INSTALLATION ACCÈS INTERNET/WIFI - COGECO - CHALET DES LOISIRS SECTEUR NOTRE-DAME

Cet élément a été reporté à une date ultérieure.

04. AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – FORMATIONS CONTINUES OBLIGATOIRES

CONSIDÉRANT QUE l'Ordre des CPA offre des formations afin de parfaire le travail de la directrice générale et greffière-trésorière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir à sa directrice générale, madame Lyne Boisvert, tous les outils nécessaires afin qu'elle puisse offrir le meilleur travail qui soit ;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'embauche de la directrice générale, la Municipalité s'est engagée à lui permettre de participer à toutes les formations de perfectionnement qu'elle jugeait opportunes ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a jusqu'au 10 octobre pour profiter d'une réduction de 20 % sur toutes les formations offertes ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a de l'intérêt pour quatre (4) formations, soit : Revue des concepts fondamentaux en gestion de la performance, Revue des concepts fondamentaux pour les CPA

responsables de la gestion des ressources humaines de l'organisation, Remédier à la négligence et gérer l'incompétence, Un milieu de travail sain, sans harcèlement ;

2023-09-347

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin
Appuyé par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser madame Lyne Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Pierreville, à participer aux quatre (4) formations énumérées ci-haut et ce, au coût d'environ 546,82 \$ taxes incluses.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès et formations – ADM » 02 130 00 454.

05. AUTORISATION D'ARRÊT DES PROCÉDURES – DOSSIER POURSUITE LES SERVICES EXP INC. ET EXCAVATIONS TOURIGNY INC. – GLISSEMENT DE TERRAIN 2015

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite se désister de sa demande introductive d'instance et retire sa réclamation à l'endroit des *Services EXP inc.* et d'*Excavations Tourigny inc.* ;

CONSIDÉRANT QUE dans cette perspective, les *Services EXP inc.* ont transmis à la Municipalité, le 21 août 2023, une lettre de confirmation qu'aucuns frais ne seront réclamés de leur part relativement à ce dossier ;

CONSIDÉRANT QUE dans cette perspective, *Excavations Tourigny inc.* ont eux aussi transmis à la Municipalité, le 28 août 2023, une lettre de confirmation qu'aucuns frais ne seront réclamés de leur part relativement à ce dossier ;

2023-09-348

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyé par le conseiller Michel Bélisle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, Mme Lyne Boisvert, à mettre fin aux procédures légales, soit la demande introductive d'instance et réclamation à l'endroit des *Services EXP inc.* et d'*Excavations Tourigny inc.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

06. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-09-349

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 17 h 06.

André Descôteaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA
Directrice générale et greffière-trésorière